

Critères de qualité du catalogue d'éducation21 pour les activités pédagogiques d'intervenant.e.s externes

A. Critères de qualité pour une éducation en vue d'un développement durable (EDD)

Indicateur A1 : L'activité pédagogique s'oriente selon une éducation en vue d'un développement durable (EDD)

Critère A1.1 : L'activité contribue au développement de compétences EDD telles que définies dans la compréhension EDD d'éducation21. Au moins 3 compétences EDD évaluées avec l'item « clairement présent ».

Critère A1.2 : L'activité est élaborée sur la base de principes pédagogiques qui soutiennent l'EDD tels que définis dans la compréhension EDD d'éducation21. Au moins 2 principes pédagogiques EDD évalués avec l'item « clairement présent ».

Critère A1.3 : L'activité se réfère à plusieurs dimensions du développement durable. Au moins 3 dimensions évaluées avec l'item « clairement présent ».

B. Critères de qualité pédagogiques

Indicateur B1 : L'activité pédagogique s'oriente selon les besoins de l'école ou de l'entreprise formatrice et s'insère avec les autres apprentissages des élèves / apprenti.e.s.

Critère B1.1 : L'activité est développée en référence aux plans d'études régionaux (cycle 1-cycle 3) et / ou en référence aux disciplines du secondaire II.

Critère B1.2 : Les attentes sont clarifiées (objectifs, contexte de la classe/ école ou de l'entreprise formatrice, état des connaissances, etc.).

Indicateur B2 : L'activité pédagogique soutient les enseignant.e.s ou les formateurs.trices dans leur pratique professionnelle.

Critère B2.1 : Des ressources pédagogiques complémentaires sont mise à disposition (avant ou après l'intervention).

Critères B2.2 : Un accompagnement spécifique de projet ou de l'équipe est proposé.

Au moins un soutien pédagogique est proposé (critère B2.1. ou B2.2).

éducation21

Adresse colis | Monbijoustrasse 31 | 3011 Berne
Adresse lettres | Monbijoustrasse 31 | Case postale | 3001 Berne
T +41 31 321 00 21 | info@education21.ch
www.education21.ch

Berne | Lausanne | Bellinzona

Indicateur B3 : L'activité pédagogique auprès des élèves ou des apprenti-e-s est menée par des spécialistes du contenu ayant une expérience pédagogique.

Critère B3.1 : Les intervenant.e.s disposent d'une formation en méthodologie / didactique.

Critère B3.2 : Les intervenant.e.s actualisent régulièrement leurs connaissances.

Indicateur B4 : L'activité pédagogique est régulièrement évaluée après sa mise en œuvre et des mesures d'amélioration continues sont prévues.

Critère B4.1 : Le déroulement de l'activité est documenté par écrit, régulièrement actualisé et transmis aux intervenant.e.s.

Critère B4.2 : L'activité est régulièrement évaluée après sa mise en œuvre.

Critère B4.3 : Des mesures d'amélioration continue sont prévues.